



Conditions contractuelles générales

*Afin que l'organisation de votre manifestation reste une réussite,
nous vous remercions par avance de prendre connaissance et d'approuver
les clauses contractuelles ci-dessous:*

Organisation:

Afin d'optimiser la qualité et l'efficacité du déroulement du service, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer tout changement relatif à la manifestation.

Heures de service et autorisation de police:

L'heure de clôture de toute manifestation est fixée par la police à 24 h 00 du dimanche au jeudi et 02 h 00 le vendredi et samedi. Dans la mesure où vous faites appel à nos services pour l'organisation de votre événement, l'autorisation de «permission au-delà de 24 h 00» sera gratuite, mais au maximum 1 h 00 du matin. Au-delà de ces heures, la demande se fera par vos soins directement auprès de la police du Commerce au 021 315 34 50 et sera considérée comme soirée privée. La Brasserie-Restaurant Le Vaudois vous facturera un supplément de Fr. 100.– par heure supplémentaire de service.

Condition et mode de paiement:

Pour toutes les manifestations dont le nombre de participants est égal ou supérieur à 10 personnes, nous vous demandons un dépôt de garantie, équivalent à 50% du total estimé à la confirmation de la réservation. Votre réservation ne sera dite définitive qu'à la réception de cet acompte. Le solde de votre facture sera réglé sur place le jour de votre manifestation soit en espèces, soit par carte de crédit.

Nombre de participants:

Merci de nous communiquer le nombre de participants 5 jours avant votre manifestation, ce dernier servira de référence pour la facturation.

Annulation:

Pour toute réservation au vu d'un banquet, d'une cérémonie ou d'un séminaire au-delà de 20 personnes, nous vous serions grès de nous faire parvenir votre éventuelle annulation globale par écrit au moins 20 jours avant la date de votre manifestation. En cas de non respect de ce délai, la Brasserie-Restaurant Le Vaudois se réserve le droit de facturer un montant équivalent à 100% du total estimé comme compensation pour perte de gain.

Responsabilité et assurance:

La Brasserie-Restaurant Le Vaudois décline toute responsabilité pour les dommages ou les revendications résultant de dégradation, disparition ou vol pour des objets déposés dans un vestiaire non gardé ou laissés sans surveillance dans l'établissement. L'organisateur est responsable de tout dommage que lui même, ses collaborateurs, ses invités ou ses mandataires pourraient causer à l'occasion de la manifestation.

Parkings:

Deux grands parkings; Riponne et Valentin, se trouvent à proximité de l'établissement.

Sécurité:

Tout matériel technique fourni par l'organisateur, ou toute prestation organisée par ses soins devra être annoncé auprès de notre établissement. Selon le type de manifestation, la Brasserie-Restaurant Le Vaudois se réserve le droit de demander la présence d'un service professionnel de sécurité à la charge de l'organisateur.

Droit de bouchon:

Si vous désirez apporter vos vins, ou autre, pour votre manifestation, nous vous remercions par avance de nous en communiquer les références afin que nous puissions vous communiquer les tarifs des droits de bouchon qui vous seront facturés.

Impression des menus:

Si vous désirez l'impression des menus, cela n'engendre aucun frais supplémentaire. Vous nous communiquerez le ou les textes que vous voudrez bien voir figurer.

Prix:

Nos prix sont valables pour l'année en cours et s'entendent avec la TVA incluse.

Ces conditions générales font partie intégrante de la confirmation de votre réservation. Nous vous remercions par avance de nous retourner cette feuille dûment datée et signée.

Date de votre manifestation: _____

Lu et approuvé: _____

Prénom et Nom: _____

Date: _____ Signature: _____